Assises Juridiques de l'alimentation et des filières agroalimentaires

jeudi 8 décembre 2022

Dans un monde où le mode de consommation et les problèmes environnementaux font débat, l'alimentation et nos systèmes alimentaires jouent un rôle crucial.

Doté de multiples facettes, le secteur de l'alimentaire est tant au centre des questions sociales et environnementales que le lieu de fraudes et d'une concurrence acharnée, tout en étant, paradoxalement, soumis à une réglementation européenne des plus fortes pour la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Entrons ensemble dans ces sujets essentiels et fondamentaux.

Conditions générales de vente, cliquez-ici

Durée de la formation : 7 heures
Domaine de compétences : Droit de l'agroalimentaire, Food Law
Niveau de formation : Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

PUBLIC & PRE-REQUIS

VOUS ETES CONCERNE

Les professionnels du droit dans les secteurs de l'alimentation, des filières agroalimentaires, et des systèmes alimentaires : Avocat, Dirigeant d'entreprise, Directeur des affaires juridiques et collaborateur des services juridiques de l'industrie agroalimentaire, Juriste-conseil en droit de la sécurité sanitaire, Juriste de coopérative, Juriste de fédération, Juristes d'association, Ingénieur qualité et réglementation, Chercheur et maître de conférence, risk manager, acteur des filières agroalimentaires, responsable sécurité alimentaire.

Cette formation valide 7 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats

PRE-REQUIS

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit (avocat, juriste, expert, magistrat, ...) pour suivre cette formation. Il est également recommandé d'avoir des connaissance générales du droit de la propriété intellectuelle.

Avant toute inscription, merci de compléter le formulaire d'analyse des besoins et des connaissances et de nous le retourner à l'adresse etorresan@lexposia.com

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la procédure relative à la création d'un nouveau produit alimentaire et analyse du contrôle de conformité
- Connaître les mesures applicables à l'étiquetage des produits alimentaires
- Analyser les enjeux de la sécurité alimentaire et les obligations liées
- Comprendre les enjeux de la gestion de crise pour les entreprises et les institutions
- Analyser la première année d'applicationde la loi Egalim sur les relations industrie/commerce
- Comprendre l'impact de la loi Egalim sur la filière agricole et semencière

INFORMATIONS PRATIQUES

Où ?

Hôtel Peninsula
9 avenue Kléber, 75016 Paris

Comment ?

Accès par l'avenue des portugais

Personnes à mobilité réduite : Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite

Hébergement

RÉSERVEZ VOTRE HÉBERGEMENT Á UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

Sous réserve de disponibilité au moment de votre réservation, vous pourrez bénéficier des commodités et des services du Palace, pour que votre séjour soit le plus agréable à un tarif préferentiel.
Pour obtenir le code promotionnel, prenez contact avec Emmanuel Torresan – etorresan@lexposia.com – 01 44 83 66 70

Contact

Emmanuel Torresan - etorresan@lexposia.com - 01.44.83.66.70

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

METHODES MOBILISEES

Formation en présentiel et en digital avec l'intervention de plusieurs intervenants apportant leurs connaissances et retours sur expérience durant les tables rondes et interventions.
Points forts : interactivité, questions/réponses avec les intervenants, débats entre les participants.

Les intervenants peuvent présenter un support powerpoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve d'avoir obtenu leur accord
Après la formation, il vous est possible de visionner le replay vidéo depuis votre compte personnel.

MODALITES D'EVALUATION

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit afin de disposer des compétences nécessaires pour suivre cette formation.
A l'entrée de la formation, vous devrez renseigner un questionnaire afin d'analyser vos besoins et vos connaissances.
Durant la formation, il vous est possible de poser vos questions aux intervenants ou aux autres participants.
A la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis afin d'évaluer que vous avez atteint les objectifs fixés.
Aussi, un questionnaire d'évaluation à chaud sera à remplir par vos soins afin d'évaluer notre formation.
Il vous sera indispensable de compléter ces deux questionnaires afin d'obtenir votre attestation de fin de formation.

Assises Juridiques de l'alimentation et des filières agroalimentaires

jeudi 8 décembre 2022

PROGRAMME DE L'EVENEMENT

09h15 - 09h30 **Ouverture de la journée**

Katia MERTEN-LENTZ, avocate associée, Food Law Science & Partners

09h30 - 10h00 **Connaître l'actualité juridique de l'alimentation et des filières agroalimentaires**

Pierre-Etienne BOUILLOT, Maître de conférences Droit - Alimentation, AgroParisTech, chercheur à l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS)

1ère Partie - Contractualisation et responsabilisation dans la filière agro-alimentaire : Quelles avancées ? Quelles exigences ? Comment s'adapter ?

10h00 - 10h40 **Loi Egalim 2 : analyse et bilan de la première année sur les relations industrie/commerce**

Marie BUISSON, directrice juridique, ANIA
Jacques DAVY, directeur des Affaires Juridiques et Fiscales, FCD

10h40 - 11h25 **Eclairage : Comprendre l'impact de la loi Egalim 2 sur la filière agricole et semencière**

Rachel BLUMEL, directrice générale, UFS
Benjamin GUILLAUME, chef de service Economie des filières, Département Economie et Développement Durable, FNSEA
Thibaut BUSSONNIERE, responsable des affaires publiques, La Coopération Agricole

11h25 - 11h45 **Pause café**

11h45 - 12h20 **Etiquetage et affichage environnemental**

Solène CHAMBARD, Responsable développement durable et environnement, ADEPALE
Laura FARRANT, chef de projet environnement, Centre technique agroalimentaire, CTCPA
Luis Georges QUINTELAS, chef d'entreprise, SQUALI

12h20 - 12h35 **Grand témoin**

12h35 - 14h00 **Déjeuner**

2ème Partie - Crises alimentaires : Quels enjeux ? Comment les anticiper et y réagir ?

14h00 - 14h45 **Analyser les enjeux liés à la sécurité alimentaire**

Emilie TAFOURNEL, Directrice Qualité, FCD
Olivier ANDRAULT, expert en alimentation et agriculture, UFC-Que Choisir
Eric DUMOULIN, sous-directeur de la sécurité sanitaire des aliments, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

14h45 - 15h30 **Savoir comment s'adapter à la réglementation pour assurer la sécurité alimentaire**

15h30 - 16h00 **Pause café**

Assises Juridiques de l'alimentation et des filières agroalimentaires

jeudi 8 décembre 2022

16h00 - 16h45 **Comprendre comment appréhender les nouveaux risques alimentaires ?**

Katia MERTEN-LENTZ, avocate associée, Food Law Science & Partners

16h45 - 17h30 **Comprendre les enjeux de la gestion de crise**

Caroline MARCHETTI, CEO, Controverse

Mécanisme de force majeure, adaptation commerciale, juridique et sanitaire

17h30 - 17h45 **Questions / Réponses**

17h45 - 18h00 **Clôture de la journée**

Katia MERTEN-LENTZ, avocate associée, Food Law Science & Partners